

# Bulletin municipal

## Le mot du Maire

*Après un hiver particulièrement doux, le printemps arrive; à nouveau notre commune va s'animer, les rues vont être beaucoup plus fréquentées, les commerces habités. Avec civisme, fixons-nous pour objectifs d'améliorer l'accueil et la propreté de notre commune (bourg et hameaux). Nous en tirerons tous une grande satisfaction. Et, bien sûr, un grand merci pour tout ce que vous faites déjà dans ce sens!*

Hubert Barbieux

## ■ Vie municipale

### Au revoir et merci, Pierre Morice!



*Pierre Morice, Conseiller municipal, président des amis de Vézelay, nous a quittés le 14 janvier, après un douloureux combat contre la maladie. Ses obsèques, célébrées le 19 janvier, ont rassemblé un très grand nombre de personnes, témoignant de la qualité des relations qu'il savait tisser avec chacun.*

Voici le texte lu par Lorant Hecquet, Premier adjoint, lors de la célébration :

Pierre Morice, Pierre, s'est posé à Vézelay il y a une dizaine d'années. Sa quête personnelle l'a mené sur notre colline dont il est devenu un familier, un gardien, un héraut.

Créer des liens.

Préserver l'esprit du lieu. Faire rayonner ses qualités sans jamais négliger la dimension d'humanité.

Développer avec l'autre des relations fraternelles.

Pierre a témoigné de ces aspirations avec simplicité, humour et ferveur.

Que ce soit à la tête de l'association des Amis de Vézelay qu'il présidait depuis 2008, que ce soit au travers de son engagement actif au sein de l'actuel

conseil municipal de la ville de Vézelay ou dans d'autres activités et engagements plus personnels... il a cherché à donner du sens aux actions accomplies et manifesté cette ferveur que nous voulons saluer aujourd'hui.

Son épouse Jocelyne nous rappelait il y a quelques jours combien Pierre se passionnait pour la chevalerie, et en particulier la quête arthurienne. Les armes qui étaient les siennes pour ce combat et cette quête de chaque instant étaient l'écoute, le

dialogue, la capacité à créer des liens... à questionner le monde.

Ces liens visibles et invisibles sont tissés autour des êtres qui habitent la colline de Vézelay... pour quelques heures... quelques années... pour la vie. Ils constituent la trame de notre communauté.

Salut, Pierre, ta quête bienveillante ne prend pas fin aujourd'hui. Le relais est passé. Rien n'est vain. Rien n'est indifférent.

Nous continuerons à interroger le monde et à créer des liens depuis la colline de Vézelay que tu as tant aimée.

Je terminerai en citant la devise, le "programme de vie" que Pierre avait adopté et qu'il aimait rappeler.

« Trouver la sérénité d'accepter les choses que je ne puis changer, le courage de changer les choses que je peux, et la sagesse d'en connaître la différence »

## ■ Vie pratique

# Les documents d'urbanisme

*La richesse du patrimoine Vézélien n'est plus à démontrer: sa basilique, ses remparts, son cœur historique visités par de très nombreux touristes chaque année.*

*Les travaux de restauration et d'entretien des bâtiments entrepris par les Vézéliens concourent à la conservation de ce lieu. Mais ils nécessitent des autorisations d'urbanisme, dans le but d'assurer une cohérence de l'habitat de la commune. Nous avons demandé à Madame Pascaline Philippe, chargée par la CCAVM de nos documents d'urbanisme, de nous les détailler.*



### RAPPEL DES AUTORISATIONS D'URBANISME EXISTANTES:

**Certificat d'urbanisme d'information (CUa):** Ce document permet de connaître la constructibilité ou non d'un terrain ainsi que l'existence d'éventuelles servitudes d'urbanisme (périmètre de monument historique, site inscrit ou classé,...). Délai d'instruction de 1 mois à compter de son dépôt en mairie.

**Certificat d'urbanisme opérationnel (CUb):** Ce document permet déterminer la faisabilité d'un

projet de construction non précis en renseignant sur la constructibilité du terrain, les servitudes d'urbanisme et enfin la desserte des réseaux d'eau potable, électricité, assainissement. Délai d'instruction de 2 mois à compter de son dépôt en mairie.

### Déclaration préalable (DP):

Cette autorisation est nécessaire pour tous travaux modifiant la façade extérieure du bâtiment, comme un ravalement de façade (même à l'identique), un changement de menuiserie, une réfection de toiture... et toute construction inférieure à 20 m<sup>2</sup>. Délai d'instruction de 1 mois à compter de son dépôt en mairie.

**Permis de construire (PC):** Cette autorisation est requise pour toute nouvelle construction à partir de 20 m<sup>2</sup>.

**Permis de démolir (PD):** Délai d'instruction de 2 mois à compter de son dépôt en mairie. délai d'instruction de 2 mois pour les maisons individuelles (y compris les garages) et 3 mois pour les autres maisons, toujours à compter de son dépôt en mairie.

### DÉLAIS

Ces délais d'instruction peuvent toutefois s'allonger dès que l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) est requis. Pour Vézelay, toutes les constructions à l'intérieur des remparts sont systématiquement concernées.

Afin d'assurer un traitement des demandes d'autorisation d'urbanisme dans les meilleurs délais, un focus sur les pièces à fournir sera prochainement disponible sur le site internet de la commune.



## ■ Chantiers municipaux

# Le point sur les travaux en cours

*Comme chacun le sait, à côté des nombreuses restaurations subventionnées de la basilique et les remparts, notre village a besoin de nombreux travaux de réfection: bâtiments municipaux, voirie, murs, réseaux... dans le bourg et les hameaux. Petit à petit, des réalisations voient le jour, d'autres sont en projet.*

### LA VOIRIE

À la suite de deux réunions avec M. Philippe Bodo, directeur du CAUE (organisme départemental de Conseil d'Architecture, de l'Urbanisme et de l'Environnement), un plan d'ensemble de rénovation de la voirie devrait enfin voir le jour; il servira de base à la remise en état progressif de nos rues et ruelles. En attendant, des travaux de réparation ponctuels sont effectués.

D'ores et déjà, la rue Théodore-Bèze a été refaite en 2015, et le Chemin de ronde Nord est au programme pour 2016.

### LES BÂTIMENTS

La partie en ardoise de la toiture de l'école élémentaire a été entièrement refaite; celles du bâtiment de la Poste et de l'ancienne perception sont à l'étude pour 2016 ou 2017 au plus tard.

Au programme aussi: la réfection de la toiture de la station de pompage d'Asquins, actuellement couverte d'une bâche, pour protéger les installations d'eau qui approvisionnent la moitié de notre village.

### LES MURS

Des reprises de murs menaçant de s'effondrer sont en cours, notamment rue des Bocharde et dans l'ancien cimetière.

D'autres seront réalisées au fur et à mesure de nos possibilités: rue du Moulin à Vent, rue des Écoles, rue de l'Argenterie... Certains pans de murs seront en pierre, d'autre en consolidation recouverte de pierres en parement.

### LES REMPARTS

L'association *Vie et Patrimoine* poursuivra l'action entreprise sur le chemin de ronde sud.

La dévégétalisation des remparts demeure d'actualité: les initiatives prises par des propriétaires sont à souligner.

### LES PARKINGS

Une étude en vue d'un réaménagement complet du parking du Clos est prévue; en attendant, un aménagement provisoire est en cours d'examen avec les services des Bâtiments de France.

L'expérience d'un espace de stationnement réservé aux résidents se concrétise à l'extrémité de la rue du Chapitre. D'autres sont souhaités par des habitants, par exemple à l'entrée du bourg.

### DANS LES HAMEAUX

Des ralentisseurs ("coussins berlinois") ont été installés aux Bois de la Madeleine, à la demande des habitants qui se plai-

gnaient de la vitesse excessive des véhicules sur la voie départementale.

Le busage des fossés a été effectué, et leur curage est prévu pour cette année.

À l'Étang, l'enfouissement des réseaux d'électricité et de télécommunication est en cours. Des lampadaires supplémentaires seront installés, avant une réfection de la rue.

### LES GRANDS TRAVAUX

Ils devraient reprendre courant 2016. Étant inscrits dans le contrat de plan État-Région, ils sont subventionnés en totalité par la Direction régionale des affaires culturelles, la région, le département et la Fondation du patrimoine.

La prochaine tranche concerne la tour Saint-Antoine et le transept nord.

Pour ce qui est du parvis, l'étude préparatoire à sa rénovation est en cours; chacun a pu voir les fouilles réalisées.

Ces travaux préliminaires vont permettre de démarrer une démarche de projet de rénovation, avec la participation des riverains mais aussi de chacune et chacun d'entre nous.



## ■ Vie associative

# Des citoyens actifs!

Plusieurs nouvelles associations se sont créées ces derniers mois à Vézelay. Ce numéro de "Nouvelles" vous en présente une. Toutes cherchent d'une part des adhérents, mais aussi des bénévoles ponctuels pour leurs manifestations. N'hésitez donc pas à leur proposer vos services suivant vos disponibilités..

### DE NOËL À PÂQUES

#### Avec les commerçants

Un collectif de commerçants, après avoir lancé à Noël l'*opération tapis rouges*, dans le but – très réussi – de montrer que Vézelay vit aussi en hiver, a décidé de "remettre ça" pour Pâques, en décorant le village, pour le rendre plus accueillant. Après les décorations hivernales, Vézelay va se revêtir d'habits de printemps, avec des œufs, des cloches, de la verdure...

#### Avec le comité des fêtes



De son côté, le Comité des fêtes nous a offert un très sympathique *Carnaval de Vézelay* le 6 février, et organise comme chaque année une chasse aux œufs de Pâques, le dimanche 27 mars vers 12 h 30.

Merci à tous pour ce que ces animations et décorations apportent à notre village.

Et n'oubliez pas que toutes les bonnes volontés seront les bienvenues pour continuer...

### LA GRANDE VADROUILLE

Vézelay s'inscrit dans les festivités du 50<sup>e</sup> anniversaire de la sortie du film, et dans l'hommage à Gérard Oury, décédé il y a dix ans. Pour cela, une association *Sur les chemins cinématographiques et artistiques de Vézelay* a vu le jour; elle travaille en collaboration avec les autres lieux de commémoration: le château de Faulin, Noyers, Meursault.

Les festivités auront lieu les 22 juillet (soir) et 23 juillet, avec la participation notamment de Smaïn (acteur, révélé par Gérard Oury), de Rémy Julienne (cascadeur), de Vincent Chapeau (auteur de *Sur la route de la Grande Vadrouille*), de Bernard Chateau...

Un concours – qui demandera aux participants de scruter attentivement les vitrines de Vézelay – est en cours d'élaboration, avec un concours de dessin pour les enfants.

Bien évidemment, tous les talents seront les bienvenus, qu'ils soient artistiques, logistiques, culinaires...

Vous trouverez toutes les informations sur un site internet qui sera bientôt opérationnel, et pouvez déjà vous proposer à Maria Cuny, ou en envoyant un mail à [grandevadrouille@vezelay.fr](mailto:grandevadrouille@vezelay.fr)

### SAINT-VINCENT 2017

La prochaine Saint-Vincent tournante du Grand Auxerrois aura lieu à Vézelay le 15 janvier 2017, sur le thème *Vézelay, ses artistes et ses vins*.

Beaucoup se souviennent encore de la précédente, en 2006: elle avait attiré près de 10 000 visiteurs, et les organisateurs en espèrent encore davantage.

Un tel événement se prépare au moins un an à l'avance, et des équipes se sont mises en route depuis plusieurs semaines. Les verres, décorés par six artistes vézeliens (Anne-Marie Bonhomme, Oliwka Neugebauer, Claudie Stassart, Béatrice Vandebosche, Hubert Kail et Claude Moreau) sont déjà en vente dans de nombreux lieux.

Les douze caveaux de dégustation seront répartis dans tout le village. Inutile de dire qu'il y aura besoin de beaucoup de renforts le jour J, que ce soit pour accueillir dans les parkings, orienter les visiteurs, aider au service...

Mais en attendant, nous sommes invités à préparer la décoration. Une équipe "fleurs en papier" se retrouve tous les quinze jours, le mardi de 18 h à 20 h, à la mairie. Prochain rendez-vous le 5 avril.

<http://www.vezelay2017.fr>





Cette nouvelle rubrique, dans notre bulletin municipal, permettra aux différents acteurs de notre cité – associatifs, culturels... – de se faire mieux connaître. Aujourd'hui nous donnons la parole à une toute nouvelle association, dont le but est: Informer et agir pour préserver la diversité de la petite faune de Vézelay.

## ■ Présentez-vous!

# Association "La petite faune de Vézelay"

À Vézelay, quelques chats qui n'ont pas de maître, perdus, abandonnés, ou dont le propriétaire est décédé, sont aujourd'hui en déshérence; des hirondelles peinent à retrouver leurs nids détruits ou fragilisés; on voit de moins en moins d'écureuils, de hérissons...

Partant de ce constat, un groupe d'habitants de Vézelay a décidé de donner naissance, le 25 décembre dernier, à une nouvelle association, ayant pour vocation la protection et la préservation dans sa diversité de la petite faune (chats, oiseaux, écureuils, hérissons, abeilles et autres espèces protégées).

### LES ACTIONS PRIORITAIRES

En 2016, *La petite faune de Vézelay* se donne trois priorités.

Tout d'abord: les *chats promoteurs*. S'appuyant sur les nouvelles dispositions légales et rejoignant ainsi les actions menées à Avallon, Châtel-Censoir, Joigny... en collaboration étroite avec la Mairie de Vézelay, une opération de stérilisation et d'identification sera menée. Relâchés ensuite dans leur territoire, ayant acquis le statut de chats libres, ils seront suivis par l'association.

De nombreuses municipalités de Bourgogne se sont déjà engagées dans cette démarche à la satisfaction de tous. Pour mener à bien cette action rapidement, il faut obtenir des subventions et plusieurs dossiers sont d'ores et déjà déposés (30 millions d'amis, fondation B. Bardot) afin que la campagne de stérilisation puisse démarrer fin mars - début avril. Les habitants en seront préalablement informés par la municipalité.

La deuxième action doit concerner, avec l'arrivée du printemps, la préservation des lieux de nichage pour les hirondelles: sensibiliser le public, rappeler les obligations de chacun vis-à-vis de cette espèce protégée et notamment l'interdiction de détruire les nids, proposer des tablettes protectrices et des nids de substitution.

Il faudrait aussi, dès cette année, initier un recensement systématique de la petite faune dans sa diversité actuelle et mener des actions pour mieux la faire connaître et la protéger.

Ces priorités ne sont que des exemples de ce qui peut être mené, l'objectif est de réunir



toutes les énergies et toutes les bonnes idées en faveur de la protection du "petit animal" vivant sur la commune de Vézelay. L'association espère réunir de nombreux Vézeliens sensibles à cette démarche et obtenir leur adhésion à *La petite Faune de Vézelay*. Une première réunion des membres devrait s'organiser début avril.

Informations et adhésions:

*La Petite faune de Vézelay*  
20 rue Saint-Étienne  
89450 Vézelay  
lapetitefaunedevézelay@gmail.com  
Tél. : 06 07 75 42 99  
(Anne-Marie Haehnel)

## Ordures ménagères: rappel

Depuis janvier, seules sont ramassées les ordures ménagères stockées dans des bacs ou sacs jaunes ou bleus pour tout ce qui est recyclable, dans les bacs ou sacs rouges pour tous les déchets non recyclables. Rappelons que tout ce qui est recyclable est ramassé gratuitement, seuls les récipients rouges sont facturés, d'où l'importance de bien faire le tri sélectif.

Voici un rappel de l'article paru dans "Nouvelles" de septembre dernier

### LE CAS GÉNÉRAL

Pour toutes les rues accessibles au camion, le ramassage continuera à se faire le lundi et le jeudi pour les déchets non recyclables (sacs et bacs rouges), et un lundi sur deux pour les déchets recyclables (sacs et bacs jaunes ou bleus).

Il sera prochainement possible de se fournir en sacs à la mairie.

### LES PETITES RUES

Pour résoudre le problème du ramassage des sacs dans les ruelles du bourg et de l'Étang où le camion ne peut pas passer, la municipalité a signé une convention avec la CCAVM.

Les employés municipaux se chargeront du ramassage des sacs dans les rues:

- de la Porte Neuve
- de l'Argenterie
- des Bochards
- du Chevalier Guérin
- de la Corderie
- de la Cordelle.

et, à l'Étang:

- du Poirier de la Perdrix au-delà du rétrécissement.

Pour ces rues spécifiquement, ils passeront le mardi et le vendredi entre 10h et 12h. Merci aux riverains de sortir leurs sacs le matin même.

### LES CARTONS

Les cartons (particulièrement nombreux à Vézelay) sont ramassés chaque mardi matin. Ils doivent être correctement pliés et ficelés. Comme pour le ramassage des petites rues, la CCAVM remboursera à la commune de Vézelay le coût de la main-d'œuvre, de l'essence, de l'amortissement du camion...

### RÉSIDENTS SECONDAIRES

Pour les résidents secondaires qui partent en dehors des jours de ramassage, ils disposeront prochainement d'une clé leur permettant d'ouvrir les bacs qui seront entreposés à côté du parking du Clos.

### LES ENCOMBRANTS

Si vous avez un congélateur, un canapé, une machine à laver... à emporter à la déchetterie et que vous n'avez pas de véhicule adapté: il existe un service gratuit de débarrassage à domicile. En cas de besoin, adressez-vous à la Mairie.

### RAPPELS IMPORTANTS

La redevance incitative a notamment pour but de réduire au maximum le volume de déchets à enfouir. Si vous n'avez pas encore pris le réflexe "recyclage", c'est le moment de vous y mettre!

**Les bacs ne doivent en aucun cas être visibles sur la voie publique en dehors des dates de ramassage.** Si vous ne pouvez pas stocker votre bac à l'abri des regards, optez plutôt pour des sacs (l'échange est gratuit à la CCAVM).

CCAVM: 03 86 34 38 06

### TARIFS DES BACS

Volume bac	nombre annuel de levées incluses	Base annuelle	Levée supplémentaire
120 l	18	147,00 €	3,00 €
240 l	18	201,00 €	6,00 €
360 l	18	255,00 €	9,00 €
770 l	18	439,00 €	19,25 €

### TARIFS DES SACS

Volume sac	Sacs fournis	Base annuelle	Rouleau supplémentaire
30 l	1 rouleau de 20	108 €	15,00 €
50 l	1 rouleau de 20	118,00 €	25,00 €
110 l	1 rouleau de 20	148,00 €	55,00 €

Je trie...

Les bouteilles et flacons en plastique et les emballages métalliques **UNIQUEMENT**

Tous les papiers dont enveloppes, journaux, magazines, prospectus, emballages en carton et les briques alimentaires



Je ne trie pas ...



Je trie... Les bouteilles, bocaux et flacons en verre **AVEC** ou **SANS BOUCHONS**



Les autres déchets, encombrants, bois, ferraille, gros cartons, déchets verts, gravats, déchets ménagers spéciaux, déchets d'équipements électriques et électroniques... sont à déposer en déchetterie. Les deux déchetteries sont accessibles à l'ensemble des habitants de la Communauté de Communes AVALLON-VEZELAY-MORVAN.

Déchetterie de MONTILLOT	Lundi – Mercredi – Samedi Avril à Septembre 9h-12h et 14h-18h30 / Octobre à Mars 9h-12h et 14h-17h
Déchetterie du CHAMPS RAVIER	Lundi au Samedi Avril à Septembre 9h-12h et 14h-18h30 / Octobre à Mars 9h-12h et 14h-17h

Depuis la mise en place de la Redevance Incitative au 1<sup>er</sup> Janvier 2016 les contenants suivants ne sont plus collectés et donc refusés à la collecte :



Si vous n'êtes pas encore équipé vous pouvez vous rapprocher du Service Environnement de la Communauté de Communes AVALLON-VEZELAY-MORVAN afin de vous procurer les bacs ou sacs conformes.

En cas de dépôts sauvages de déchets, les sacs sont systématiquement ouverts afin d'en identifier les auteurs. Après un premier rappel, les auteurs des ces dépôts s'expose à une contravention de 5<sup>ème</sup> classe selon le code de l'environnement et l'article R635-8 du code pénal.

Service Environnement – 9 rue Carnot – 89200 AVALLON

03.86.34.93.12 – [environnement.cca@orange.fr](mailto:environnement.cca@orange.fr)





■ Sur votre agenda

# Invitation au Cabaret Trenet

Pour la quatrième année consécutive, nous vous invitons à participer et à soutenir le **Festival Littéraire et Printanier des Portes du Morvan** organisé par la Compagnie du Globe.

Nous accueillons ce cabaret itinérant

**Samedi 2 avril à 20 h 30,  
dans la Grange de la Cité de la Voix  
à Vézelay.**

Après Raymond Queneau, Jacques Prévert, Georges Brassens, et avant *Troubadours, trouvères et ménestrels du Moyen-Âge* en 2017 et Jacques Brel en 2018, voici le Cabaret Trenet pour l'année 2016, un programme résolument gai, tendre, fraternel et enchanteur. Un spectacle aux couleurs du Globe, en bleu, jaune et blanc.

Dix communes du Morvan, dont Vézelay, programment ce cabaret printanier.

<http://www.compagnieduglobe.com>

**Festival printanier et littéraire  
des Portes du Morvan Edition 2016**

# Cabaret Trenet 2016 !!

**Spectacle offert  
par votre commune**

Direction musicale :  
Élise Charles

Conception et mise en scène :  
Hervé Colin

Avec la Philharmonique  
des Portes du Morvan  
(Ensemble vocal à capella  
et percussions corporelles) :

Madeline André, Françoise Bertucat,  
Dominique Blavette, Liéon Delisalle,  
Bernadette Mary, Evelyne Paillé,  
Margot Petitdidier, Laetitia Rouiller,  
Justin Boizard, Hervé Colin,  
Fabrice Horoyan, Pierre Ragot,  
Mathias Vernant

Vendredi 25 mars : QUARRÉ-LES-TOMBES, salle polyvalente, 19 h  
Samedi 26 mars : MARIGNY L'ÉGLISE, mairie, 18 h  
Mercredi 30 mars : BRASSY, salle des fêtes, 19 h 30  
Vendredi 1<sup>er</sup> avril : CHALAUX, salle des fêtes (avec Saint-Martin-du-Puy), 19 h  
Samedi 2 avril : LORMES Maison de retraite, 14 h 30  
Samedi 2 avril : VÉZELAY, Cité de la Voix, Grange, 20 h 30  
Dimanche 3 avril : EMPURY, salle des fêtes (avec Pouques-Lormes), 16 h 30  
Vendredi 8 avril : SAINT-SAULGE, salle des fêtes, 20 h  
Samedi 9 avril : ÉPIRY, salle des fêtes, 19 h  
Dimanche 10 avril : LORMES, salle de la mairie, 14 h 30  
Dimanche 10 avril : LORMES, salle de la mairie  
REMBÈSE DES PRIX - 18 h

**Réservations**

★ [www.compagnieduglobe.com](http://www.compagnieduglobe.com) ☎ 06 89 18 70 10  
★ Office de tourisme intercommunal du Morvan des Lacs ☎ 03 86 22 82 74

## Informations pratiques

Mairie

☎ 03 86 33 24 62

Lundi au vendredi : 9h30 - 13h30

Déchetterie de Montillot

Lundi, mercredi et samedi

Hiver \* : 9h - 12h et 14h - 17h

Été \* : 9h - 12h et 14h - 18h30

Déchetterie d'Étaules

Du lundi au samedi

Hiver \* : 9h - 12h et 14h - 17h

Été \* : 9h - 12h et 14h - 18h30

Office de tourisme

☎ 03 86 33 23 69

■ Permanence du Maire tous les samedis matin de 9h à 11h

■ Marché le mercredi matin, place du champ de foire

\* Hiver: du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars

Été: du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre

Communauté de Communes

☎ 03 86 34 38 06

Du lundi au vendredi

8h30 à 12h00 - 13h30 à 17h00

Bibliothèque

Mercredi, samedi : 15h - 17h

École élémentaire

☎ 03 86 33 21 03

École maternelle

☎ 03 86 33 32 15

Trésor Public (Avallon)

☎ 03 86 34 26 66

Direction de la publication : Hubert Barbieux, assisté de l'équipe communication

VÉZELAY